



## OPALE 2016

### **Colloque sur les anglicismes : proposition d'argumentaire**

Office québécois de la langue française

Ce document présente l'argumentaire autour du thème des anglicismes, qui a été choisi par les membres du réseau OPALE en prévision du colloque qui aura lieu au Québec à l'automne 2016.

Novembre 2015





## Le phénomène de l'anglicisme en français

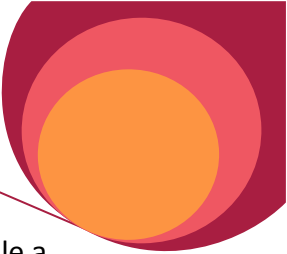
Jules-Paul Tardivel, auteur et journaliste canadien-français, écrivait, en 1879 : « Des anglicismes! [...] j'en ai des milliers sur la conscience, et bien que j'aie juré une haine éternelle contre ce péché littéraire je suis certain d'y retomber encore bien des fois avant de mourir. » (1879 : 7)

Plus récemment, Paul Bogaards (2008 : 13) s'est fait beaucoup plus rassurant face à ce « péché » qu'est l'anglicisme : « Le français en tant que langue vivante se porte bien et n'est pas réellement menacé par le français, qui reste, tout compte fait, un phénomène assez marginal. »

Les propos de Frédéric Martel (2010) sont aux antipodes de ceux de Tardivel, mais on y dénote tout autant de véhémence : « D'un côté [en anglais], on s'ouvre aux mots nouveaux et on les accueille à bras ouverts; de l'autre [en français], on cadenasse le langage, on emprisonne les mots, on asphyxie la parole. Le sectarisme des organismes de la francophonie témoigne non pas tant d'une envie de franciser les mots anglais que d'une volonté de garder le contrôle sur la langue. Quand le français est ainsi cadenassé, l'anglais apparaît inévitablement comme la langue de la libération. »

Ces citations illustrent quelques-unes des diverses perceptions que les francophones ont non seulement de l'anglicisme et de l'anglais en général, mais également du français. Les opinions sur l'anglicisme, qu'on définit généralement comme un emprunt lexical fait à la langue anglaise selon divers procédés (notamment l'emprunt lexématique, l'emprunt sémantique et le calque), sont partagées depuis toujours : quand certains dénoncent la dégradation du français, d'autres ne constatent qu'une évolution normale de notre langue. En fait, on remarque qu'il existe un large éventail de positions et de considérations relatives à la question du phénomène de l'emprunt à l'anglais, dans la mesure où cette langue est devenue, depuis déjà un certain temps, la principale source des emprunts lexicaux utilisés en français contemporain.

L'utilisation d'anglicismes n'est pas un phénomène récent ni exclusif aux francophones. Elle était déjà bien présente au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, par exemple. Toutefois, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, la problématique n'est plus tout à fait la même qu'à ces époques. En effet, l'emprunt à l'anglais ne se fait sans doute plus comme il y a 200, 100, voire 25 ans.




En l'espace de quelques décennies, la dynamique linguistique à l'échelle internationale a connu certains bouleversements. La mondialisation, la place grandissante des technologies de l'information et la révolution des médias sociaux, entre autres, abolissent les frontières, en quelque sorte, et rendent possible la communication continue et en temps réel entre des personnes situées à des milliers de kilomètres de distance. Qui plus est, l'anglais a consolidé son rôle de *lingua franca* internationale et il est de plus en plus parlé comme langue seconde ou étrangère un peu partout sur la planète. Ainsi, au Québec, en 2011, 38,3 % de la population de langue maternelle française déclaraient pouvoir soutenir une conversation en anglais, par rapport à 31,5 % en 1991. Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, ces proportions s'établissaient à 51 % en 2011 et à 45,1 % en 1991. En France, en Belgique et en Suisse, la situation est sans doute quelque peu différente, mais elle a également évolué depuis la fin du dernier siècle. Or, on sait que l'intensité de l'interférence entre des langues en contact, interférence pouvant mener à l'emprunt lexical, est notamment liée à l'importance du contact linguistique, c'est-à-dire au nombre et à l'influence des personnes bilingues. (Weinreich 1974)

Dans un tel contexte, le phénomène de l'anglicisme est en constante transformation. Se manifeste-t-il aujourd'hui de la même manière dans tous les pays francophones, dans toutes les classes sociales, chez tous les types de locuteurs? En plus d'apporter des éléments de réponse à cette question, le colloque du réseau OPALE poursuivra le double objectif suivant :

1. Faire le point sur l'influence actuelle de l'anglais sur le français sur les plans lexical, grammatical, phonétique, graphique, etc.
2. Échanger sur les diverses façons dont les organisations et les individus (terminologues, traducteurs, langagiers, lexicographes, etc.) directement intéressés par la description de la langue française et par l'orientation de son usage conçoivent et évaluent le phénomène de l'anglicisme, et en tiennent compte dans leurs pratiques.

Il s'agit avant tout d'alimenter la réflexion sur un enjeu important de l'aménagement linguistique, tout en évitant l'écueil des lieux communs qui caractérisent parfois les discussions portant sur cette thématique. Vu à la fois comme un facteur d'enrichissement et un facteur d'appauvrissement du lexique, l'anglicisme suscite bien des réactions et soulève bien des questions, qui méritent d'être réexaminées.



Les discussions porteront sur les trois axes de réflexion suivants :

- L'anglicisme comme phénomène de société;
- L'anglicisme comme phénomène linguistique;
- L'anglicisme dans une perspective d'aménagement du lexique.

### Axe 1 L'anglicisme : un phénomène de société

Cet axe vise à dresser un portrait actuel de l'utilisation, en français, de mots d'origine anglaise, en insistant sur les dimensions sociale et sociolinguistique du phénomène. Parmi les nombreux aspects qui pourraient être abordés, on trouve les suivants :


- Quelle valeur sociolinguistique et symbolique revêt généralement l'anglicisme selon les pays francophones? Qu'est-ce qui conduit les francophones à emprunter à l'anglais?
- L'anglicisme peut être employé à des fins stylistiques et expressives. Pour certains, le mot anglais est souvent senti comme étant plus efficace, voire plus percutant que son équivalent français. Quelles sont les conséquences de cette situation sur la communication en général, notamment dans les domaines de la publicité, du marketing ou de l'affichage commercial?
- Le phénomène de l'anglicisme est présent dans un très grand nombre de langues. Quelles en sont les manifestations dans les autres langues que le français? En quoi le phénomène est-il comparable avec ce qu'on constate pour le français? Comment les locuteurs de ces langues le perçoivent-ils?



## Axe 2 L'anglicisme : un phénomène linguistique

Cet axe vise à déterminer comment les francophones empruntent à l'anglais aujourd'hui, les raisons pour lesquelles ils le font et quels procédés ils emploient pour intégrer les emprunts au français. Les discussions pourraient notamment porter sur les aspects suivants :


- Il arrive qu'on ait recours à un anglicisme pour désigner une chose déjà dénommée en français, pour lui donner un nouvel éclat, pour la moderniser (p. ex. : dans le domaine de la mode, *trendy/branché*, *smokey eyes/yeux charbonneux*). Cette façon de renouveler la langue, qui paraît justifiée pour certains, ne fait pas l'unanimité. En 1990, Josette Rey-Debove écrivait : « [...] toute langue possède des synonymes, et nous trouvons normal d'avoir en français plusieurs mots pour désigner la même chose. Il n'est pas certain non plus que l'emprunt de luxe n'est pas quelque peu différent du mot français existant. [...] un mot nouveau donne l'illusion d'une chose nouvelle et cette illusion, elle, n'est pas un luxe, mais une nécessité ». (1990 : XIII) En conséquence, la dichotomie *emprunt de nécessité/emprunt de luxe* est-elle encore fonctionnelle aujourd'hui?
- Les locuteurs francophones ont souvent le sentiment que les mots anglais qu'ils utilisent sont intraduisibles (p. ex. : *foodie*, *selfie*, *must*, *glamour*), que leurs équivalents français n'ont pas le même contenu sémantique ni la même valeur. Comment expliquer cette perception chez certains quant à l'intraduisibilité des anglicismes?
- Habituellement, l'adaptation phonétique des emprunts lexicaux se fait plus ou moins instinctivement par les locuteurs. En effet, « [p]ar commodité, on rend prononçable ce qui ne l'est pas : les mots étrangers, on les adapte à nos gosiers » (Treps 2003 : 16). En ce qui concerne les anglicismes, dans quelle mesure ce constat est-il toujours vrai de nos jours? Peut-on déceler de nouvelles tendances dans la manière d'adapter phonétiquement les emprunts à l'anglais en français, que ce soit en Europe, au Québec ou ailleurs? L'adaptation phonétique a-t-elle une influence sur l'adaptation graphique des anglicismes?

- 
- Entre l'introduction limitée d'anglicismes et l'alternance codique, quel est le portrait quantitatif de l'utilisation des éléments d'origine anglaise dans le discours en français du locuteur moyen d'aujourd'hui? Quelles sont les différences ou les similitudes selon les aires d'appartenance géographique, le groupe d'âge et le niveau de scolarité, par exemple?
  - « [D]ans le lexique de toute langue c'est toujours la catégorie des noms qui est la plus ouverte aux nouveaux venus. » (Bogaards 2008 : 52) Cependant, on emprunte également à l'anglais des unités appartenant à d'autres catégories grammaticales, en particulier des adjectifs et des verbes. Quel portrait peut-on dresser de la situation?
  - L'introduction de mots et d'emplois d'origine anglaise dans la langue française peut parfois stimuler la créativité lexicale des francophones en les incitant à tirer profit des possibilités qu'offre le français et à inventer des néologismes. Les créations peuvent aussi être faites directement à partir de l'emprunt à l'anglais : anglicisme hybride qui associe emprunt et morphème ou mot en français, anglicisme intégral adapté graphiquement et grammaticalement, calque sémantique ou morphologique, faux anglicisme. Quelles sont les tendances actuelles en matière d'innovation lexicale à partir d'emprunts à l'anglais ou en matière d'emploi de termes français pour remplacer de tels emprunts?

### Axe 3 L'anglicisme dans une perspective d'aménagement linguistique

Cet axe vise à discuter des enjeux actuels en matière d'aménagement linguistique. Les discussions pourraient entre autres tourner autour des questions suivantes :

- Les stratégies d'aménagement du corpus du français qui sont mises en pratique, parfois depuis des décennies, sont-elles adaptées à la réalité actuelle de l'emprunt? Sinon, comment les renouveler?
- Comment les dictionnaires de langue destinés au grand public gèrent-ils l'introduction d'anglicismes dans leur nomenclature?

- 
- Les organismes d'aménagement linguistique n'arrivent pas toujours à diffuser efficacement les mots français qu'ils proposent comme équivalents ou encore comme solutions de rechange à des emprunts à l'anglais. Comment tirer davantage profit des nouvelles technologies de l'information, en particulier des médias sociaux, dans la diffusion de ces propositions?



## Sources citées

BOGAARDS, Paul (2008). *On ne parle pas français : la langue française face à l'anglais*, Bruxelles, De Boeck Dukulot, 207 p.

MARTEL, Frédéric (2010). *Français, pour exister, parlez English!*, [En ligne], *Le Point*, 8 juillet 2010. [[www.lepoint.fr/culture/francais-pour-exister-parlez-english-08-07-2010-1212478\\_3.php](http://www.lepoint.fr/culture/francais-pour-exister-parlez-english-08-07-2010-1212478_3.php)].

REY-DEBOVE, Josette, et Gilberte GAGNON (1990). *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1150 p.

TARDIVEL, Jules-Paul (1880). *L'anglicisme, voilà l'ennemi!*, causerie faite au Cercle catholique de Québec, 17 décembre 1879, [Livre électronique], Québec, Imprimerie du Canadien. [[www.gutenberg.ca/ebooks/tardivel-anglicisme/tardivel-anglicisme-00-h-dir/tardivel-anglicisme-00-h.html](http://www.gutenberg.ca/ebooks/tardivel-anglicisme/tardivel-anglicisme-00-h-dir/tardivel-anglicisme-00-h.html)].

TREPS, Marie (2003). *Les mots voyageurs : petite histoire du français venu d'ailleurs*, Paris, Éditions du Seuil, 357 p.

WEINREICH, Uriel (1974). *Languages in contact: findings and problems*, The Hague, Mouton, 148 p.